



DÉFI 1 QUALITÉ DE VIE URBAINE

Grand projet n°5

Milieus préservés

CONTEXTE

Dans un contexte de densification et de mutations urbaines, l'enjeu de préservation des milieux devient essentiel pour la commune du Bouscat. L'objectif est double : préserver un cadre de vie cher aux Bouscatais et favoriser un environnement sain. Les actions engagées sur le premier acte de l'Agenda 21 ont permis d'initier des démarches telles que la gestion différenciée d'une partie des espaces verts, l'arrêt des traitements phytosanitaires sur les parcs et jardins, l'ouverture du Bois et de sensibiliser le public aux enjeux de préservation de la biodiversité.

Cet acte II doit permettre de maintenir une vigilance collective sur ce patrimoine naturel et d'aller plus loin dans la démarche. La création d'une mission Nature en Ville depuis janvier 2016 permettra de développer les animations de sensibilisation grand public et la poursuite d'actions structurantes du territoire.

OBJECTIFS

- ▶ Favoriser l'intégration des enjeux « nature » par l'ensemble des acteurs en interne et externe
- ▶ S'assurer de la préservation voire de l'augmentation de la biodiversité sur la commune
- ▶ 100 % des parcs labellisés et 100 % des espaces verts en entretien écologique

CONTRIBUTIONS

Aux 5 finalités nationales du Développement durable



0 : DÉFI FAIBLE – 1 : DÉFI D'ACCOMPAGNEMENT – 2 : DÉFI DE CONTRIBUTION – 3 : DÉFI INCONTOURNABLE

